

Le budget frappe les pauvres, les faibles, les vieux et les défavorisés. Il le fait d'une façon sournoise, impitoyable et lâche car les hausses d'impôt ne sont pas évidentes. Le premier ministre et le ministre des Finances ont affirmé catégoriquement qu'il n'y aurait pas de hausse d'impôt. Or le gouvernement vient de refiler aux Canadiens la note fiscale la plus énorme de toute l'histoire récente du Canada.

Le ministre des Finances reconnaît avec moi que les impôts cachés sont condamnables. Selon un compte rendu de la Presse canadienne en date du 8 août 1984, le ministre, qui était à l'époque critique de son parti dans un autre domaine, aurait en effet dit ce qui suit:

● (1600)

Je pense qu'une fiscalité automatique, qui s'insinue sans qu'un politicien puisse l'annoncer, fournir les raisons de sa décision et en subir les conséquences, est une mauvaise fiscalité.

Plus loin:

Un gouvernement responsable, c'est un gouvernement qui, lorsqu'il veut hausser les impôts, l'annonce à l'avance aux citoyens et leur explique clairement les raisons pour lesquelles il doit le faire.

C'est ce que le ministre n'a pas fait. Se désavouant lui-même, il impose aux Canadiens la hausse d'impôts la plus massive, la plus secrète et la plus sournoise de l'histoire de notre pays.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Quelle honte!

M. Turner (Vancouver Quadra): Tout d'abord, il désindexe les pensions. Je veux dire aux Canadiens qui touchent la pension de vieillesse quels seront les résultats du budget. La désindexation des pensions étant réduite jusqu'à concurrence de 3 p. 100 l'an, leur pension sera diminuée cumulativement de 3 p. 100 année après année.

M. Siddon: Non.

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est précisément ce que dit le budget.

Des voix: Non.

M. Turner (Vancouver Quadra): Oui, lisez les documents. Nous avons une foule de conservateurs embarrassés en face de nous qui n'ont pas lu les documents, monsieur le Président. Il y a environ 1,740,000 Canadiens âgés en-deçà du seuil ou au seuil de la pauvreté. La désindexation et les majorations d'impôt feront perdre aux prestataires de la sécurité de la vieillesse 1.25 milliard de dollars d'ici à 1990. Tels sont les chiffres tirés des propres documents du ministre et divulgués par mon collègue, le député de Laval-des-Rapides. Ce sont les documents sur lesquels le ministre des Finances s'appuie.

M. Siddon: Les pensions ne seront pas réduites.

M. Turner (Vancouver Quadra): Le ministre n'a pas démenti ces documents. Ils n'ont pas été démentis par ses collaborateurs durant la séance d'information à huis-clos.

La veuve de 80 ans qui tente de subvenir à ses besoins verra son revenu réduit de \$30 par mois en termes réels d'ici à 1989. Aux termes du budget, les produits d'hygiène qu'elle voudra acheter coûteront plus cher. Elle devra payer plus cher la nourriture pour son chat, son savon, son shampooing.

Des voix: Oh, oh!

Le budget—M. J. N. Turner

M. Turner (Vancouver Quadra): Ils rient. Les députés d'en face ne savent pas ce que c'est de se demander si on aura de quoi payer son savon, son shampooing, sans compter la nourriture d'un animal domestique. Le ministre s'est bien gardé de dire à la veuve de 80 ans que c'est ce que ce budget l'obligera à faire. Il s'est bien gardé de lui dire que cette somme de \$360 par an aidera à verser au propriétaire de son immeuble de rapport une gratification en espèces de \$125,000 par le biais d'une exemption des gains en capital. Elle n'aura que peu d'argent pour se procurer du savon, du shampooing et les produits d'hygiène élémentaire, mais le propriétaire de cet immeuble d'appartements pourra investir dans l'immobilier à Miami.

Vous savez, monsieur le Président . . .

[Français]

. . . il s'attaque aussi aux personnes âgées en éliminant les premiers 3 p. 100 d'indexation à leur pension, et comme si cette autre violation d'une promesse électorale ne suffisait pas, la députée de Brome-Missisquoi (M^{me} Bertrand) a le culot de déclarer à *La Presse* aujourd'hui qu'il appartient à la population de juger si cette promesse est tellement nécessaire à la survie des personnes âgées. Vous savez . . .

[Traduction]

Dans son livre «Telle est ma position», le premier ministre déclare ce qui suit à la page 30, à propos de l'indexation des pensions:

Une priorité devrait être établie par la réduction et, éventuellement, l'élimination et l'abolition complète de contrats et de bénéfices indexés, y compris les pensions indexées, à mesure que le taux d'inflation baisse. Des exceptions claires et justifiées s'appliqueraient aux allocations familiales et aux autres programmes sociaux institués pour protéger le Canadien ordinaire ou défavorisé des ravages de l'inflation dont il n'est pas responsable.

Voilà quelle était la position du premier ministre. Quelle est-elle maintenant, après tous ces discours à propos de dépôt sacré et d'engagements à long terme? On ne peut pas en vouloir aux Canadiens de demander au premier ministre: «Nous savions quelle était votre position quand vous avez écrit ce livre. Mais quelle est-elle maintenant»? Ce n'est, en tout cas, pas la même que pendant la dernière campagne électorale.

Passons aux allocations familiales et au crédit d'impôt-enfants. Le résultat net, encore une fois d'après ces documents du ministère des Finances, c'est que les familles disposeront de 300 millions de dollars de moins d'ici à 1990. Cette réduction frappe le plus durement ceux qui ont le plus besoin d'aide c'est-à-dire les jeunes familles et les familles monoparentales, et chaque année, les allocations familiales, qui viennent d'être désindexées jusqu'à concurrence de 3 p. 100, baisseront de 3 p. 100 tous les ans, et toutes ces diminutions seront cumulatives.

Je voudrais maintenant parler de la désindexation du régime fiscal. La désindexation des tranches d'imposition de 3 p. 100 une année après l'autre aura un effet cumulatif et d'ici à 1990, selon les documents du ministre lui-même, les familles qui ont un revenu de \$15,000 par année paieront 36 p. 100 d'impôt de plus, tandis que les familles qui ont un revenu de \$30,000 par année paieront 11 p. 100 d'impôt de plus. Cependant, pour ceux qui gagnent \$100,000 par année, l'augmentation ne sera que de 4 p. 100. Pour ceux dont le revenu est de \$200,000, de combien les impôts augmenteront-ils? Seulement de 2 p. 100, monsieur le Président. Est-ce là le budget juste et équitable du gouvernement et du ministre des Finances?